

CargoSud

Journal de la section Sud de Roissy Hub

Numéro 3

Édito

Sommaire

Page 1

Édito

Page 2

Prime période

Externalisation
de la Sécurité

Page 3

Fermeture Chilly et
MTE

Accidents de travail

Page 4

Chèques cadeaux

Cargo 8

UAP / EAP

SPID

Plate-forme DOM

**Nous vous attendons
nombreux à nos
prochaines HMI les :**

mardi 12 octobre :
22h00

Jeudi 14 octobre :
12h00, 13h00, 21h00
et 22h00

Encore une rentrée sociale sous le signe du mécontentement. Entre la crise Covid qui s'éternise, un gouvernement qui impose un passe sanitaire inadmissible, les diverses hausses des prix (essence, gaz, électricité, etc.) et des hausses de salaires qui se font attendre, nombreuses sont les raisons d'être inquiet pour notre avenir. La manifestation du 5 octobre a été l'occasion, pour le monde du travail, de se faire entendre et de porter haut et fort ses revendications.

Sur Roissy, si l'été s'est révélé assez calme (même la météo fut clémente), cette rentrée annonce des réorganisations qui vont nous toucher de près. Tout d'abord le lancement de l'OTT (Organisation du Temps de Travail), puis l'externalisation du PGA et de la garde de week-end et, enfin, la fermeture du Cargo 8.

Les différents chantiers (SPID, Douane, Tri des colis DOM, SHR...) se mettent péniblement en place. De plus, les UAP/EAP se déploient malgré le rejet de l'accord BSCC par l'ensemble des organisations syndicales. En attendant, les problématiques et les améliorations des conditions de travail ne se résolvent pas plus rapidement qu'avant. Cela prend même parfois plus de temps.



Roissy Hub va connaître sa première « Période » sous l'ère de la MTE avec de grosses incertitudes sur l'organisation et les moyens déployés, ainsi que sur les compensations qui seront octroyées.

Nous serons partie prenante de tous ces bouleversements et vous serez bien évidemment informés au fur et à mesure des avancées lors de nos HMI et dans nos futures publications.



PIC de ROISSY-HUB

5, rue du Haut de Laval

95724 ROISSY CDG CEDEX

Tel : 01.48.16.73.63

sudptt.roissyhub@laposte.net

Prime Peak Période : revirement

Depuis de nombreuses années, la fin d'année était une période de forte activité et la direction avait besoin de tout le monde pour écouler le trafic. À cette occasion, une prime était octroyée en fonction de critères définis. Les agents gagnaient alors des RC automatiquement payés (21 pour l'année passée).

Pour cette année, la direction, dans son infinie bonté, avait décidé de supprimer cette prime prétextant la signature prochaine de l'accord distribution et des primes y attendant. Un peu présomptueux de leur part quand on sait que l'accord n'a reçu la signature d'aucune organisation syndicale.

Avec l'arrivée totale des colis de CHILLY-MAZARIN, la fin de l'année risque d'être dantesque. Lors de la période précédente, on a vu l'impact de 30% du trafic sur le centre : une véritable Bérézina.

Certes, cette prime Peak Période peut paraître dérisoire aux yeux de certains, mais elle correspond tout de même à une certaine implication des agents sur ce moment de l'année. Les primes de l'accord distribution sont, quant à elles, un lissage de l'année avec des conditions plus drastiques pour atteindre des sommes qui correspondent à l'engagement de chacun au quotidien.

La DRLOI vient donc d'effectuer un virage à 180° en raison de la non signature de l'accord BSCC : le challenge de la période est maintenu (pour cette année...) !

Les modalités d'attributions sont à définir et le même modèle sera appliqué au Hub et à la PIAC.

Nous n'accepterons pas de compensations en deçà de ce qui s'est négocié les années précédentes...



Surveillance humaine du centre : vers un bipartisme ?

Lors d'une récente CDSP (commission de dialogue social), M. Fuentes a annoncé des changements pour la surveillance humaine sur Roissy Hub. Notre directeur, M. Pledet, a confirmé que cette réorganisation se ferait dans le cadre de l'OTT (Organisation du Temps de Travail) dont les négociations vont débuter.

Le 22 septembre la DRLOI a donc annoncé le lancement du projet concernant la sécurité de Roissy Hub : externalisation du PGA et du gardiennage de week-end.

Pourquoi un tel changement de stratégie ? Apparemment l'ambition première, portée par M. Fuentes à l'époque, de permettre à des agents à aptitudes réduites de se reclasser, n'existe plus. Les formations et conditions nécessaires à la sécurité sont trop exigeantes pour cette catégorie de personnel (port de charge lourde, position debout prolongée...).

La difficulté de gestion du personnel de sécurité 24h/24 pose problèmes. En effet, selon les dires de la Direction, les absences, particulièrement le week-end, génèrent trop de soucis : remplacements au pied levé et surabondance d'heures supplémentaires et tout cela dans le contexte de crise sanitaire. Avec une société privée, la Poste se soulagera donc de cette épine dans le pied.

Mais que vont donc devenir les postiers en charge de ce travail actuellement ? Rien n'est défini à ce jour. Les collègues sont inquiets sur leur avenir et sur les propositions de reclassement qui leur seront faites.

Nous nous sommes battus pour l'internalisation en 2012 et nous sommes contre ce projet qui, une nouvelle fois, retire des postiers dans des services annexes.

Fermeture Chilly et mise en place de la MTE : Le compte n'y est pas...

Déjà neuf mois depuis l'arrivée de la MTE sur le Hub et, hormis le trafic, les promesses ne sont pas aux rendez-vous.

L'arrivée de ce trafic devait engendrer une quarantaine de positions de travail. Où sont-elles ? Le comblement n'est pas fait. Ce n'est pas l'embauche massive d'intérimaires (avec ou sans CDI) qui va nous satisfaire.

D'autre part, les collègues de CHILLY, pour le traitement des colis, recevaient l'équivalent d'un mois de salaire de prime diverses sur l'année. Au Hub nous n'avons malheureusement pas le même traitement, ce qui est fortement injuste, alors que nous faisons le même boulot.

Le seul gagnant dans l'affaire, c'est la POSTE, qui réalise des économies sur le plan salarial en ne prenant pas de titulaires et en ne versant pas les primes.

Nous réclamons ces embauches (ex : titularisation d'intérimaires) et ces primes au Hub. Nous ne pouvons accepter la paupérisation du travail initiée par la DRLOI au détriment des agents de Roissy Hub.

Accident de travail : Des règles à connaître

Régulièrement, malheureusement, des collègues sont victimes d'accidents de travail sur le centre. Il arrive parfois que ces accidents ne soient pas déclarés ou que votre encadrant estime que « ce n'est pas grave ». L'encadrant n'est pas médecin ! Tout accident est grave et, même si il n'y a pas de séquelles tout de suite, rien ne dit qu'elles n'apparaîtront pas plus tard. Aussi, nous tenions à vous rappeler la conduite à tenir en cas d'accident de travail.

Pour les fonctionnaires :

- Informer de l'accident de travail le plus rapidement possible (même si, dans les faits, il n'existe pas de délais) ;
- Pour les témoins : si il y en a c'est bien, mais pas obligatoire (statut du fonctionnaire) ;
- Les frais de santé sont remboursés à 100% par la sécurité sociale et le traitement est maintenu dans son intégralité.

Pour les contractuels :

- Le salarié informe dans la journée et au plus tard dans les 24h. L'employeur a 48h pour informer la caisse primaire d'assurance maladie ;
- Il est préférable d'avoir des témoins car c'est la sécurité sociale qui qualifie le statut d'accident de travail et non La Poste ;
- Les frais et les soins sont pris en charge par la sécurité sociale suivant ses propres barèmes. La Poste rémunère l'intégralité du salaire pendant 45 jours. Au delà, c'est le régime de prévoyance qui prend le relais.

Pour les intérimaires :

- Avertir votre encadrant de l'accident de travail le jour même. Il vous fournira les documents à remettre à votre boîte d'intérim pour la déclaration d'accident de travail

Donc, pour ne pas vous retrouver sans prise en charge, réagissez vite et insistez bien pour déclarer votre accident car aucun n'est bénin.



Chèques cadeaux : Retour en arrière

Comme nous vous l'avions annoncé, les chèques cadeaux de fin d'année, c'est fini. Question de problèmes avec l'URSSAF, paraît-il... Quoi qu'il en soit, la direction nous avait fait part de la dotation d'un budget équivalent (30€/personne + enfants de - de 12 ans) pour cette année.

Devant la difficulté de proposer un « cadeau approprié pour chacun », la direction décide de donner des bons d'achats à la même hauteur que les chèques cadeaux avec le petit bonus du Hub (certainement des chocolats).

Cela reste malgré tout peu de choses en comparaison de l'implication au travail de chacun au quotidien...

À quand le 13ème mois ???

Cargo 8 : le début de la fin

La fermeture de Cargo 8 a été annoncée par la DRLOI en début d'année.

Le bâtiment se vide progressivement :

- Les sacs vides partiront en décembre vers l'ESAT de Montfermeil ;
- La machine de tri des colis DOM est en cours d'installation à côté de la ZR ;
- Les LOA seront rapatriées sur le Hub (la première est installée près du chantier SPID).

Tous les agents qui ont travaillé et se sont investis sur ce site doivent avoir un pincement au cœur devant ce nouveau gâchis immobilier postal.

Espérons seulement qu'il ne sera pas repris par la concurrence comme le site de Bonneuil qui, selon les derniers échos, ferait bientôt les beaux jours d'AMAZON !!!

UAP/EAP :

La mise en place continue !

Avec la non signature de l'accord BSCC, nous pensions que le déploiement des UAP et des EAP seraient gelées. Que nenni, la direction continue la mise en place comme si de rien n'était. Et les primes y attendant, que certains espéraient de leurs bons vœux, vont passer à la trappe.

Nous avons encore peu de recul sur les différents sujets proposés par les UAP existantes et sur les résultats obtenus.

Nous rappelons notre hostilité face à cet énième projet d'organisation des équipes de travail qui, sur le fond, n'apporte rien.

SPID fait peu neuve

Annoncé depuis quelques mois, le chantier SPID vient de déménager dans l'ancienne zone des EDS.

Les agents de SPID (courrier aux armées) viennent de prendre possession de leur nouveau chantier dans un environnement dégradé en raison des travaux en cours.

À noter, concernant les améliorations :

- Zone calme et loin du bruit de la TLE ;
- Plus d'espace pour travailler ;
- Chantier réuni (divisé en deux parties avant) ;
- Mise en place de matériel adapté (ex : table élévatrice au tri manuel).

En point négatif, on souligne :

- Les travaux qui n'étaient pas finis (dénoncé au CHS) ;
- L'isolement de ce chantier qui pèse mentalement sur les agents qui sont à l'écart de tout.

Tout n'est pas encore au point mais nous serons vigilants sur les améliorations à venir.



Plate-forme DOM : danger !

Courant juillet, la « goulotte » de la plate-forme DOM, qui sert en cas de panne des tapis (mode dégradé), a été fortement endommagée. Cela a obligé les agents à « jeter » les colis vers le CP situé en contrebas.

Les risques de TMS sont importants car certains colis peuvent atteindre jusqu'à 30kg par moment et la chute, violente, détériore les colis fragiles.

Actuellement, presque rien n'a été fait pour palier ce problème, sauf le fait de rediriger les colis vers les quais pour qu'ils soient réinjectés plus tard vers la ZR.

Nous avons déjà signalé la vétusté de la plate-forme lors d'échanges avec la direction.

Avec le déménagement du SHR, l'espace laissé vacant serait aménagé pour la chute.

La Direction doit agir vite avant la période. Les équipements de la plate-forme DOM sont obsolètes.

Peut-être faut-il faire venir l'inspection du travail pour accélérer le mouvement ???